2025





# INFORMATIONS GÉNÉRALES

Qui sommes-nous	p.3
Nature des projets	p.∠
Classification des communes	p.5
RÉSEAUX	



# ÉLECTRICITÉ

Renforcement du réseau électrique	p.7
Enfouissement des réseaux	p. 8-9
Urbanisme, extension des réseaux	p.9
Sécurisation du réseau basse tension fils nus	p.10



#### GAZ

Réseau public de gazr	<b>o</b> .1	1	1
-----------------------	-------------	---	---



## **ÉCLAIRAGE PUBLIC**

Éclairage public et géoréférencementp.	12-14
Signalisation lumineuse	p.14
Radars pédagogiques	p.15



# **SERVICE CARTOGRAPHIQUE**

Portail des services du	Te61	p.16-17

# TRANSITION ÉNERGÉTIQUE



# MOBILITÉ

Bornes de recharge pour véhicules électriquesp.	19
---	----



# DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Chaufferie bois-énergie et réseau de chaleur	p.20-2
Photovoltaïque	p.22-23



# GESTION ET MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE

Conseil en Énergie Partagé (CEP)	.p.24
conome de flux	.p.25
Groupement d'achats d'énergies	.p.26
ormulaire « Un projet d'énergie renouvelable ? »	.p.27
Certificats d'Économies d'Énergie (CEE)	.p.27



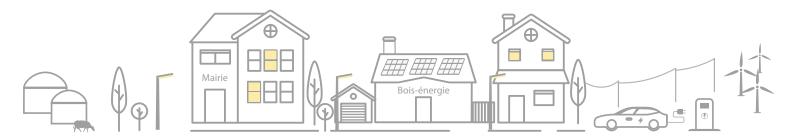
# SHOWROOM DE L'ÉNERGIE

Exposition en	cours	p.29



# **VOS INTERLOCUTEURS**

Les élus	p.30
L'équipe	p.31





Créé en 1948 sous le nom de SDCEO (Syndicat départemental des communes électrifiées de l'Orne), le Territoire d'Énergie Orne, ou appelé usuellement le « Te61 », est un syndicat mixte fermé qui réunit les 385 communes du département.

Toutes les collectivités adhèrent au Territoire d'Énergie Orne pour sa compétence fondatrice : l'Autorité Organisatrice de la Distribution de l'Électricité (AODE).

Il effectue, pour le compte des collectivités adhérentes. les travaux d'électrification : renforcement, sécurisation enfouissement et extension des réseaux.

Aujourd'hui, le Te61 est l'acteur public des enjeux énergétiques du département.

Afin de répondre aux enjeux de la transition énergétique, le Te61 accompagne ses adhérents dans de nouvelles compétences telles que le gaz, l'éclairage public, la production d'énergies renouvelables, la mobilité, les réseaux de chaleur bois-énergie ou encore la réalisation de conseils énergétiques sur les bâtiments publics.

Il apporte une expertise technique, difficile à mettre en œuvre à l'échelle d'une petite collectivité.

# LE TE61 ŒUVRE AVEC LES COLLECTIVITÉS POUR UN AMÉNAGEMENT ÉNERGÉTIQUE DU TERRITOIRE ÉQUILIBRÉ ET COHÉRENT.

MOBILITÉS DURABLES (bornes de recharge pour véhicules électriques, station biogaz naturel véhicules) ÉLECTRICITÉ **ÉCLAIRAGE PUBLIC** CHAUFFERIE BOIS-ÉNERGIE GROUPEMENTS D'ACHATS D'ÉNERGIES 🔥 GAZ **RÉSEAUX DE CHALEUR CONSEILS ÉNERGÉTIQUES** SIG/PCRS/GÉORÉFÉRENCEMENT ÉOI IEN **⊞** PHOTOVOLTAÏQUE **MÉTHANISATION** 

#### RÉSEAUX



#### Électricité

#### Renforcement du réseau électrique

En cas de mauvaise alimentation électrique, le Te61 intervient pour améliorer la qualité de l'énergie distribuée.

# Enfouissement coordonné des réseaux (électricité, éclairage et télécom)

L'enfouissement coordonné des réseaux aériens d'électricité, d'éclairage public, de télécommunication et tout autre réseau privé, permet d'améliorer l'aménagement paysager des communes.

#### Sécurisation du réseau basse tension fils nus

Le Te61 investit, dans les communes rurales, pour la suppression progressive de ce type de réseau fragile et vétuste afin de les remplacer par des câbles torsadés plus résistants.



#### Gaz

#### Réseau public de gaz

Le Te61 est autorité organisatrice du gaz et assure le contrôle de la concession et le développement des réseaux pour les collectivités adhérentes.



# Éclairage public et géoréférencement

#### Compétence éclairage public

Le Te61 assure la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre dans le cadre d'un transfert de compétence ainsi que la maintenance des installations d'éclairage et de mise en valeur par la lumière.

#### Géoréférencement

Le Te61 propose la prestation de géoréférencement des réseaux d'éclairage public.

#### Signalisation lumineuse

Le Te61 propose d'accompagner les collectivités sur la mise en place de signalisation lumineuse tricolore.

#### Radars pédagogiques

Le Te61 offre la possibilité aux collectivités d'acheter ou de louer des radars pédagogiques.



## Service cartographique

#### Système d'Information Géographique (SIG)

Afin de centraliser et d'uniformiser les données « métiers », le Te61 propose la mise à disposition d'un portail numérique de type Système d'Information Géographique (SIG).

#### Plan Corps de Rue Simplifié (PCRS)

Le PCRS est une cartographie du territoire réalisée à partir d'images aériennes à haute résolution. Le Te61 est l'autorité publique locale compétente qui coordonne la mise en place du PCRS dans le département.

# TRANSITION ÉNERGÉTIQUE



#### Mobilité

#### Réseau de bornes de recharge pour véhicules électriques

Le Te61 exploite le réseau de borne de recharge publiques « 61 mobility ».



#### Développement des énergies renouvelables

#### Chaufferie bois-énergie et réseau de chaleur

Une solution « clé en main » pour permettre de réaliser des chaufferies bois-énergie alimentant les bâtiments publics des collectivités adhérentes.

#### Photovoltaïque

Le Te61 propose aux collectivités d'assurer le financement, l'exploitation et l'entretien d'installations photovoltaïques (toitures bâtiments publics, ombrières sur parking, parcelles...).



#### Gestion et maîtrise de l'énergie

#### Conseil en Énergie Partagé (CEP)

Le Te61 propose aux collectivités une prestation de Conseil en Énergie Partagé afin d'agir concrètement sur le patrimoine et réaliser des économies.

#### Économe de flux

Le Te61 propose, en mutualisant les moyens, un service « d'économe de flux » pour les collectivités et les EPCI désireuses de mettre en place une gestion des fluides énergétiques sur le long terme.

#### Achat d'énergies

Afin d'optimiser les achats d'énergies, le Te61 propose un groupement de commandes d'énergies.

#### Certificats d'Économies d'Énergie (CEE)

Le Te61 et le Conseil Départemental de l'Orne mettent à disposition des communes une plateforme de comparaison des primes de Certificats d'Économie d'Énergie (CEE).



# SHOWROOM DE L'ÉNERGIE

Venez découvrir notre exposition « Le mix énergétique dans l'Orne et en Normandie ».

# CLASSIFICATION DES COMMUNES

Un repère pour calculer le montant des aides financières.

#### La classification des communes est établie selon les bases suivantes

#### 1. Régime d'électrification rurale

L'arrêté préfectoral de l'Orne du 23 décembre 2020 fixe la liste des communes bénéficiant du régime d'électrification rurale à compter du 1er janvier 2021.

2. Perception ou non de la Taxe Intérieure de Consommation Finale sur l'Électricité (TICFE).

Avant de parcourir ce quide, référez-vous au tableau ci-dessous pour connaître la classification de votre collectivité et ainsi le montant des aides.



# TICFF

Le Te61 perçoit directement la Taxe Intérieure de Consommation Finale sur l'Électricité (TICFE) pour les communes de moins de 2 000 habitants.

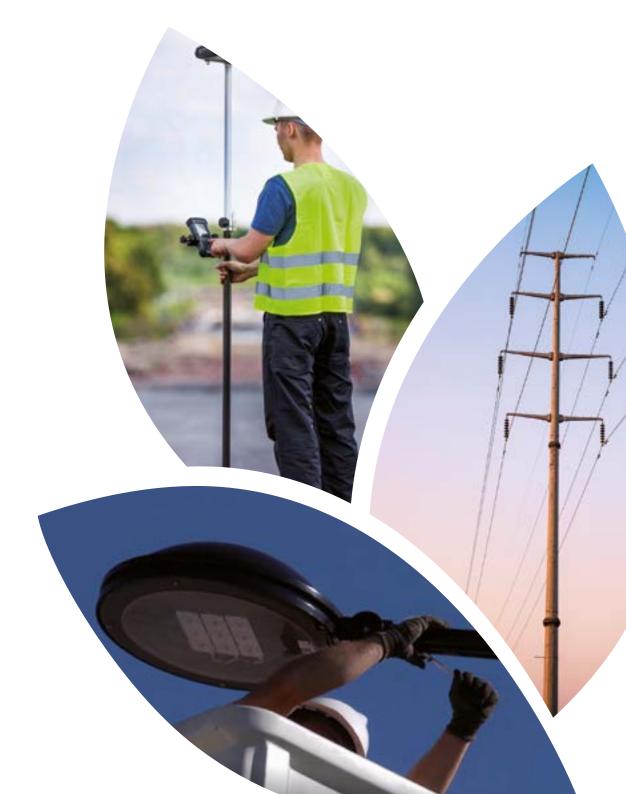
Certaines communes de plus de 2 000 habitants font le choix de reverser tout ou partie de la TICFE au syndicat. Cette taxe est payée par les consommateurs d'électricité ayant une puissance souscrite inférieure ou égale à 250 kVA.



- A : commune urbaine ne reversant pas la TICFE au Te61.
- B1 : commune en régime mixte : commune nouvelle dont une partie relève du régime d'électrification rurale et reverse une fraction de la TICFE au Te61 (Domfront-en-Poiraie, La Ferté-Macé, Tinchebray-Bocage).
- B2 : commune urbaine reversant la totalité de la TICFE au Te61 (Bagnoles-de-l'Orne-Normandie, Cerisé, La Lande-Patry, Rai, Saint-Langis-lès-Mortagne, Saint-Pierre-du-Regard, Saint Sulpice-sur-Risle, La Selle-la-Forge, Valframbert).
- : commune rurale reversant la totalité de la TICFE au Te61.

Toutes les communes de l'Orne sont adhérentes au Te61.

Depuis le 1er janvier 2022, une contribution annuelle aux frais d'administration générale du syndicat est demandée aux collectivités adhérentes. Cette contribution s'élève à 15 euros par an.



# RÉSEAUX

# RENFORCEMENT DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE

Adapter le réseau public d'électricité au développement des besoins des usagers.

Les travaux de renforcement consistent à adapter le réseau public à l'accroissement de la demande en électricité.

En cas de mauvaise alimentation électrique, une intervention est nécessaire pour améliorer la qualité de l'énergie distribuée, afin de résorber les chutes de tension et réajuster les besoins en puissance.

Financement des travaux de renforcement		
A B1 B2: communes urbaines	Enedis finance à 100 %	
B1 : communes déléguées rurales d'une commune nouvelle	a Te61 finance à 100 %	
C : communes rurales	a Te61 finance à 100 %	

En cas de problème sur votre réseau électrique, n'hésitez pas à nous le signaler!

Si vous, ou vos administrés, rencontrez des problèmes de chutes de tension, n'hésitez pas à nous le signaler en remplissant un formulaire sur notre site internet.

Le Territoire d'Énergie Orne se charge de l'enregistrement de votre demande et de la transmission au service d'Enedis. Après étude, si la chute est détectée, un dossier est constitué et le client est informé par courrier.

À noter : le Te61 possède trois DAT\* sur le territoire, mobilisables selon les besoins.

\*Décaleur Adaptateur de Tension



www.te61.fr



Pour accéder au formulaire, rendez-vous sur « www.te61.fr » onglet : « Un problème sur les réseaux ? ».



Améliorer l'aménagement paysager des communes par la mise en souterrain.

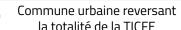
Les travaux d'enfouissement (effacement) coordonnés des réseaux aériens d'électricité, d'éclairage public, de télécommunication des communes participent au renouvellement et à la sécurisation des réseaux, ainsi qu'à l'embellissement des centres-bourg.

Le Territoire d'Énergie Orne assure la maîtrise d'ouvrage des opérations pour l'ensemble des communes rurales et urbaines du département en basse tension.

En cas de délégation/transfert de compétence, il coordonne les enfouissements de réseaux dans une seule et unique tranchée, limitant ainsi les coûts, les délais de réalisation et les interventions multiples sur la voirie.

# Financement des travaux d'enfouissement de réseaux électriques Basse Tension (BT)

Commune déléguée rurale d'une commune nouvelle



Communes rurales



# DÉLÉGATION DE MAÎTRISE D'OUVRAGE GÉNIE CIVIL ÉCLAIRAGE PUBLIC ET TÉLÉCOM TRANSFERT DE COMPÉTENCE ÉCLAIRAGE PUBLIC (EP)

Une mutualisation des tranchées se fait par convention cadre de délégation de maîtrise d'ouvrage pour le génie civil EP et/ou RT (Réseaux Télécommunication).

Convention individuelle par chantier, chiffrage:

selon bordereau de prix + actualisation + divers et imprévus + maîtrise d'oeuvre (6%). Facturation à la réception selon les travaux réalisés + maîtrise d'œuvre.



# Conditions financières pour les communes urbaines ne reversant pas la TICFE

Les enfouissements des réseaux en milieu urbain relèvent du domaine du Territoire d'Énergie Orne.

La participation du Te61 pour les communes urbaines ne reversant pas la TICFE est fixée à 50 %. Le montant de cette participation peut être bonifiée si la collectivité répond aux critères fixés par le syndicat (voir tableau ci-dessous).

Type de collectivité	Participation de base du Te61	Si transfert EP et/ou gaz	Total si transfert
A B1 *	<b>3</b> 50 %	<b>Z</b> +25 %	Jusqu'à 75 % de participation du Te61

<sup>\*</sup>B1 urbain = Domfront-en-Poiraie, La Ferté-Macé, Tinchebray-Bocage

Coût de la maîtrise d'oeuvre : 6 % sur le montant HT des travaux.

# URBANISME, EXTENSION DES RÉSEAUX



Attention : ce service ne s'applique pas pour les demandes des particuliers.



Le Te61 devient maître d'ouvrage sur tous projets où le pétitionnaire est une collectivité rurale ou urbaine reversant au moins 50 % de la TICFE au Territoire d'Énergie Orne.

Votre contact:

Extension des réseaux pour les projets publics				
Type de collectivité	Participation Te61	Part restant à charge de la collectivité (sur la base du montant HT)	Maîtrise d'ouvrage	
Régime rural				
Régime urbain reversant l'intégralité de leur TICFE				
Régime mixte (commune nouvelle dont une partie relève du régime d'électrification rurale) : Uniquement les communes	<b>3</b> 80 %	20 %	<b>2</b> Te61	
en régime rural reversant la TICFE de leur territoire.				
Régime urbain ne reversant pas la TICFE A B1	Enedis participe à hauteur de 40 %	60 %	Enedis	

Coût de la maîtrise d'œuvre : 6 % sur le montant HT des travaux.

Les branchements seront réalisés par le Te61 dans le cadre d'une extension mais la facturation restera toujours réalisée par Enedis.



Remplacement des fils nus par un câble torsadé.

# SÉCURISATION DU RÉSEAU BASSE TENSION FILS NUS

Le réseau basse tension en fils nus, construit antérieurement aux années 1970, est particulièrement fragile, notamment face aux contraintes climatiques.

Il existe plusieurs sections dans les fils nus. Les « faibles sections » sont les plus sensibles à ces aléas.

Le Te61 investit pour la suppression progressive de ce type de réseau dans les communes rurales en le remplaçant si possible par un réseau aérien torsadé.

Financement des travaux de sécurisation du réseau électrique			
A B1 B2 : communes urbaines	Enedis finance à 100 %		
B1 : communes déléguées rurales d'une commune nouvelle	<b>2</b> Te61 finance à 100 %		
C : communes rurales	Z Te61 finance à 100 %		



# RÉSEAU PUBLIC DE GAZ

Les réseaux de distribution sont la propriété des collectivités ou de leurs groupements. Comme pour les réseaux électriques, le Territoire d'Énergie Orne est l'autorité organisatrice du service public de la distribution de gaz (AODG) pour le compte des collectivités qui ont souhaité lui transférer cette compétence.



Le rôle du Te61 en tant qu'AODG : veiller au contrôle et à la sécurité du réseau gaz de la collectivité.

> Il assume aussi la responsabilité en cas d'accident

Le Te61 réalise pour le compte de la collectivité un audit financier et technique du réseau gaz en effectuant le contrôle obligatoire des activités du concessionnaire. Celui-ci comprend :



L'analyse de l'état du patrimoine (évolution, âge, matériaux...)
Le fonctionnement du réseau (incidents, maintenance...)
La qualité de l'énergie distribuée et les investissements réalisés
L'état financier et comptable des concessions de service public.

En prenant la responsabilité du réseau gaz, le Te61 libère les communes des contraintes liées à cette compétence technique et complexe.



# L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Vous apporter un service lumineux!

#### L'OFFRE: 18 € HT PAR POINT LUMINEUX ET PAR AN

En option : maintenance des armoires 36 € HT

#### INVESTISSEMENT

- > Travaux d'extension d'éclairage public
- > Travaux liés aux effacements de réseaux
- > Travaux de renouvellement et de rénovation
- > Travaux de réfection d'armoires de commande



# MAINTENANCE DES INSTALLATIONS

- > Armoires et coffrets de commande
- > Les consoles, crosses et mâts
- > Les luminaires, lampes
- > Les prises festives intégrées aux candélabres
- > Recensement des pannes dans le logiciel

La compétence éclairage public inclut l'investissement et la maintenance des installations.

Le Te61 assure l'entretien de votre patrimoine...

TOUS LES ANS : contrôle des armoires

• TOUS LES 2 ANS : visite de nettoyage

TOUS LES 4 ANS : entretien préventif relampage

#### Taux de participation du Te61 avec transfert de compétence Maîtrise B1 rural B1 urbain Nature d'œuvre Te61 Cotisation à la compétence 18 € HT par point lumineux Création de mise en valeur du patrimoine Pas de participation financière Extension d'un réseau d'éclairage public Jusqu'à 40 % / Rénovation mise en valeur de patrimoine / Effacement Jusqu'à 40 % Renouvellement Jusqu'à 40 % Jusqu'à 10 % Rénovation armoire éclairage public 6 % Programme d'éradication des lampes Jusqu'à 70 % (Plafonné à 650 € HT par Jusqu'à 10% à vapeur de mercure luminaire fourni et posé) Accident Sur devis Géoréférencement Jusqu'à 50 % Horloge connectée Jusqu'à 50 % Plafond de subvention 1 200 000 €





Grâce à notre application, vous pouvez gérer votre patrimoine d'éclairage public, déclarer vos pannes et répondre aux DT-DICT en quelques clics!

#### Le saviez-vous?

Le syndicat met à disposition des collectivités adhérentes un espace en ligne dédié à l'éclairage public. Accessible depuis notre site www.te61.fr ce portail sécurisé permet de gérer de façon simple et pratique votre patrimoine d'éclairage public. Cette prestation est incluse dans la compétence et n'engendre pas de surcoût.







#### **FONDS VERT** ÉCLAIRAGE PUBLIC

Le Te61 est lauréat du programme Fonds vert décerné par l'État, dans l'objectif d'accélérer la transition écologique dans les territoires.

>> Conditions financières pour les collectivités ayant transféré la compétence avant avril 2023			
Type de programme « Fonds vert »	G	B2	A B1
Renouvellement luminaire boule sans génie civil	Jusqu'à 65 %	Jusqu'à 65 %	
Éradication des lampes à vapeur de mercure sans génie civil	Jusqu'à 80 %	Jusqu'à 80 %	Jusqu'à 35 %
Remplacement des lampes > 150W Sodium Haute pression sans génie civil	Jusqu'à 80 %	Jusqu'à 80 %	

>> Conditions financières pour les collectivités ayant transféré la compétence entre mai 2023 et juin 2024			
Type de programme « Fonds vert »	G	B2	A B1
Renouvellement luminaire boule sans génie civil	Jusqu'à 55 %	Jusqu'à 55 %	
Éradication des lampes à vapeur de mercure sans génie civil	Jusqu'à 80 %	Jusqu'à 80 %	Jusqu'à 25 %
Remplacement des lampes > 150W Sodium Haute pression sans génie civil	Jusqu'à 55 %	Jusqu'à 55 %	

Les luminaires installés exclusivement en LED. permettent les actions environnementales suivantes :

- Réduction de la pollution de la lumière diffusée vers le ciel.
- Création de trame noire : d'allumage pour favoriser les déplacements de la faune.
- Utilisation de température de



# PRESTATION DE GÉORÉFÉRENCEMENT DE VOTRE **RÉSEAU ÉCLAIRAGE PUBLIC**





Dates d'obligations légales de géoréférencer vos réseaux sensibles dont vous êtes l'exploitant (comme l'éclairage public) :

- Communes urbaines : Depuis le 1er janvier 2020
- O Communes rurales : Au 1er janvier 2026

Réseau d'éclairage public non géoréférencé.

Réseau d'éclairage public géoréférencé.

#### Le saviez-vous?

Géoréférencer votre réseau d'éclairage public et répondre aux DT-DICT avec un réseau localisé est une obligation légale. Le Territoire d'Énergie Orne accompagne les collectivités dans cette démarche en proposant une prestation clé en main. L'ensemble des données récolées sont vérifiées et ajoutées directement dans l'espace numérique dédié à l'éclairage public. Ainsi, chaque adhérent peut consulter en quelques clics son patrimoine et déclarer une panne par exemple.



#### Conditions

- Adhérer à la compétence éclairage public
- Participation financière du Te61 : jusqu'à 50 % du devis



Au Te61, un agent géomètre-topographe est spécialisé dans ce domaine. Le syndicat est certifié par la société « Bureau Véritas » en tant que prestataire en localisation des réseaux pour l'option géoréférencement et détection.





#### PRESTATION SIGNALISATION LUMINEUSE TRICOLORE

À la demande des collectivités adhérentes, le Te61 peut intervenir en investissement et en maintenance sur le matériel de signalisation lumineuse tricolore pour l'aménagement des carrefours routiers.

Les prestations se font sur devis. Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à vous rapprocher de notre service éclairage public.

# RADARS PÉDAGOGIQUES

La prévention avant tout.

Véritable outil de prévention, le radar pédagogique permet à la commune de récolter de précieuses indications grâce à une analyse des données. Il aide à établir un lien entre la réglementation locale et le comportement de l'usager sur la route. À l'achat ou en location, ce dispositif favorise la réduction de vitesse dans les agglomérations.

Le Te61 réalise un accompagnement technique, financier et réglementaire : du choix du matériel jusqu'à la pose.

Achat	Location (déductible d'un achat)	
Fourniture et pose d'un radar avec alimentation solaire (incluant fourniture et pose du massif béton)	<b>600 € HT</b> tout compris pour une durée de 6 mois.	
<b>Prix : sur devis</b> selon le type de prestation et actualisation des prix du marché	<b>450 € HT</b> de frais de déplacement durant la période de location.	
Entretien, maintenance et exploitation des données		
100 € / an HT et par radar	Inclus (extraction des données 1 fois tous les 6 mois.)	

Le forfait « entretien et maintenance » concerne exclusivement les radars du Te61.

Coût de la maîtrise d'œuvre : un taux de 6 % est appliqué.



- Les +
- Une expertise sur le matériel et la pose selon les besoins (alimentation solaire, alimentation batterie, personnalisation du radar...).
- Une installation temporaire ou définitive.
- Une analyse précise des données : Vitesse, nombre de passages, nombre d'excès...
- Une mutualisation des moyens par la mise à disposition d'un marché départemental.



#### RÉALISATION D'UN RAPPORT D'ANALYSE DE VOS DONNÉES.

« Te61 »: le syndicat effectue, une fois par an, une extraction des données et remet à la collectivité un rapport d'analyse détaillé (papier et numérique).



Votre contact: **Damien Danguy** signalisation@te61.fr

# PORTAIL DES SERVICES DU Te61

Un outil numérique pour visualiser l'emplacement des données sur votre territoire!

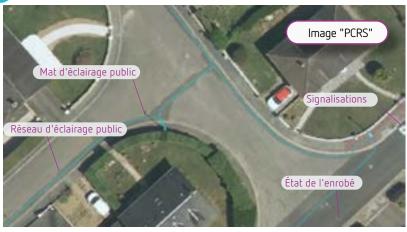
Grâce à l'application « portail des services » accessible depuis notre site www.te61.fr, vous pouvez désormais gérer de façon simple et pratique tous types d'informations géographiques de votre patrimoine, 3 modules sont proposés.







# Accès au Plan Corps de Rue Simplifié (PCRS)





Format "Image" avec une résolution 5 CM : ici l'exemple de Saint-Bômer-les-Forges

# Outil de réponse aux DT/DICT sur vos réseaux pour simplifier vos démarches!



Cette application vous accompagne dans la réponse aux DT-DICT sur l'ensemble de vos réseaux, il récupère l'emprise de la DT-DICT et prépare une réponse automatique en superposant cette dernière avec votre réseau. Pour rappel, la réponse aux DT-DICT est une obligation légale.

Un plan est généré automatiquement par la suite, accompagné du récépissé de réponse prérempli.

Ce module inclus également :

#### Une intégration d'un thème de données réseaux

au choix: eau potable, assainissement, réseau de chaleur..., pour répondre aux DT-DICT.

#### Le petit plus...:

accès à l'Orthophoto de l'IGN, le plan cadastral de la DDFiP, les données cartographiques actualisées au moins une fois par an des réseaux de distribution publique d'électricité et de gaz, Géoportail de l'urbanisme.



## Intégration de données "à la carte" (offre thème)

Maîtriser l'emplacement des données du patrimoine communal (réseaux, mobilité, urbanisme, espaces verts...) dans un seul et même espace, c'est possible!

Avec l'offre "à la carte", le Territoire d'Énergie Orne propose aux collectivités la possibilité d'ajouter n'importe quelle couche de réseaux/données souhaitées sur un fond de plan PCRS.



- > Réseau d'électricité, de gaz, assainissement, eau
- > Mobilité : pistes cyclables, chemins de randonnées, abribus
- > Espaces verts
- > Urbanisme
- > Données sur le climat ...



Ces données intégrées peuvent être transmises par la collectivité ou mises à disposition par le Te61.



Accès	Abonnement (TTC)	Descriptif de l'offre
PCRS (Pour les collectivités non-adhérentes)	300 €/an	Accès au fond de plan règlementaire (PCRS) sur l'ensemble de votre territoire.
DT-DICT + un thème 500 €/an réseau (*) au choix		Accès à l'outil Next'DICT qui vous accompagne dans la réponse aux DT-DICT sur l'ensemble de vos réseaux.
	500 €/an	Intégration d'un thème de données de votre choix : eau potable, assainissement, réseau de chaleur, etc. Accès à l'Orthophoto de l'IGN, la matrice cadastrale de la DDFiP
Offre thème*	200€/thème/an	Visualisation de votre patrimoine : intégration du thème de votre choix.

(\*) un thème peut comporter plusieurs couches. Exemple : le thème réseau d'eau potable peut comporter le réseau,

L'ADHÉSION DES COLLECTIVITÉS SE FAIT PAR VOIE DE DÉLIBÉRATION, ET PAR CONVENTION PRÉCISANT LES MODALITÉS D'ACCÈS ET LES CLAUSES DE CONFIDENTIALITÉ.



Votre contact: Dyhia Taleb dyhia.taleb@te61.fr

# TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

# RÉSEAU DE BORNES DE RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES 61 mobility

Répondre au développement du véhicule électrique en France.



Le Territoire d'Énergie Orne exerce, depuis 2015, la compétence : « Infrastructures de Recharge pour Véhicules Électriques et hybrides rechargeables » (IRVE). C'est à ce titre que le syndicat a piloté le déploiement des bornes de recharge pour véhicules électriques dans l'Orne.

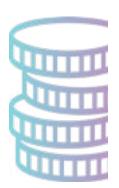
Les bornes sont réparties tous les 15-20 Km, dans un maillage départemental validé selon les critères de l'ADEME, en concertation avec les acteurs locaux (Région, Département, Pôle d'Équilibre Territorial et Rural - PETR) et les collectivités ayant transféré la compétence IRVE au Te61.











#### **Financement**

Le Te61 propose toujours aux collectivités\* de bénéficier d'un accompagnement technique et d'une aide financière jusqu'à 20% du prix de l'installation sur la fourniture et la pose d'une borne 22kVa.

\* sous réserve que la collectivité soit adhérente au Schéma Directeur d'Infrastructure de Recharge pour Véhicules Électriques (SDIRVE).

# 114 bornes de recharge dans l'Orne Accessibles 24h/24 - 7j/7

Type de collectivité	Montant de la participation des collectivités aux frais de fonctionnement
<b>G</b> B2	500 € HT par an (par borne)
A B1	1 000 € HT par an (par borne)

#### Accessibilité des bornes

Que vous soyez habitant du territoire ou simplement en itinérance, les bornes 61mobility sont accessibles par :

- Badge d'un opérateur de mobilité
- Carte bancaire sans contact
- Carte bancaire via www.61mobility.fr



# 61MOBILITY.FR,

LE SITE DÉDIÉ AU SERVICE

Rendez-vous dès à présent sur www.61mobility.fr pour consulter les tarifs, vous abonner en quelques clics et visualiser en temps réel la carte interactive des bornes.

# CHAUFFERIE BOIS-ÉNERGIE ET RÉSEAU DE CHALEUR

Utiliser une ressource locale pour chauffer les bâtiments publics et contribuer à la transition énergétique.

L'installation d'une chaufferie et de son réseau de chaleur associé offre de nombreux avantages, notamment la mutualisation de la maintenance et de l'approvisionnement en combustible, ainsi qu'une optimisation des coûts de l'énergie.



# Transférer la compétence « Production et/ou distribution de chaleur » au Te61 pour un service « clé en main ».



Par transfert de compétence, le Territoire d'Énergie Orne devient maître d'ouvrage du projet. La collectivité adhérente bénéficie ainsi des services, de l'expertise et de l'accompagnement d'un technicien pour la mise en œuvre de la chaufferie bois-énergie et de son éventuel réseau de chaleur associé.

BÉNÉFICIEZ D'UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ!



Afin de savoir si la création d'une chaufferie bois-énergie est envisageable, le Te61 propose la réalisation d'une note d'opportunité.

Cette note d'opportunité a pour objectif de définir le cahier des charges d'un projet. Celle-ci ne se substitue pas à une étude de faisabilité ultérieure, néanmoins, pour les installations de petites puissances, elle est souvent la seule étape de pré-étude nécessaire.

# AIDE « COUP DE POUCE »



5 000 €, c'est le coût moyen réel d'une note d'opportunité.

Le Te61 apporte une aide financière « coup de pouce » réduisant ainsi le reste à charge pour les collectivités (cf tableau ci-contre).

# TARIFS HT NOTE D'OPPORTUNITÉ | Reste à charge pour la collectivité

	Nombre de bâtiments	Type de collectivité		
	par chaufferie	EPCI   A	B1 B2 C	
	1 à 2 bâtiments	2 000 €	1 600 €	
WIIII	3 à 5 bâtiments	3 500 €	2 800 €	
WIIII	6 bâtiments et plus	4 500 €	3 600 €	

À noter : 1. Si le projet se réalise, le prix de la note d'opportunité sera déduit du montant total du projet.

2. Si le projet ne se réalise pas, la collectivité et le Te61 partageront les frais d'étude de la note d'opportunité comme indiqué dans le tableau ci-dessus.

Les investisseurs se positionnent peu sur le marché des « petites » chaufferies bois en raison de la faible rentabilité de ce marché. C'est pourquoi le Te61 souhaite accompagner les collectivités dans ce type de projets.

# LES MISSIONS DU TE61

- ÉTUDIER les solutions techniques
- INVESTIR ET ACCOMPAGNER

dans la mise en place de la chaufferie et son réseau de chaleur

- EXPLOITER les installations avec la collectivité adhérente



#### Encourager l'économie locale

DU BOIS-ÉNERGIE

Le bois constitue un gisement énergétique important et disponible sur le territoire ornais.



Bénéficier d'une énergie économiquement compétitive

Un combustible bon marché et moins fluctuant que les énergies fossiles.



#### Favoriser une énergie renouvelable

Le bois-énergie se substitue aux consommations d'énergies fossiles (gaz, fioul).





LE SYNDICAT DÉVELOPPE ET ACCOMPAGNE LE PROJET, LES COÛTS ASSOCIÉS À CETTE MISSION SONT PORTÉS EN PARTIE PAR LE Te61.

Une participation est demandée aux bénéficiaires du projet selon les modalités suivantes :

## Phase de développement et de construction

Montant du projet (HT)	Missions Te61
Jusqu'à 200 000 €	2,50 %
Entre 200 000 € et 400 000 €	2 %
Entre 400 000 € et 600 000 €	1,50 %
Au-delà de 600 000 €	1 %

Exemple de calcul pour un projet d'un montant de 500 000 €:
 200 000 € x 2,50 % + 200 000 € x 2 % + 100 000 € x 1,50 %





# LE PHOTOVOLTAÏOUE

dans l'Orne pour développer des projets de territoire.

Le Territoire d'Énergie Orne propose aux collectivités d'assurer le financement. l'exploitation et l'entretien d'installations photovoltaïques de plus de 200 m².

#### La note d'opportunité : la première étape du projet

Afin de savoir si la pose de panneaux photovoltaïques est envisageable, le Te61 propose la réalisation d'une note d'opportunité. Cette note d'opportunité a pour objectif de définir la faisabilité et le cahier des charges du projet. Si la collectivité donne suite au projet photovoltaïque proposé par le Te61, des études complémentaires notamment structurelles pourront être nécessaires. Le Te61 interviendra sur le projet, de l'appel d'offre à l'exécution des travaux.



- Un investissement supporté intégralement par le Te61
- Aucune démarche administrative
- Des retombées économiques locales : un partage de revenus entre le Te61 et la collectivité une fois l'installation amortie



Nombre de bâtiments	EDCI		nmunes	
étudiés	EPCI	A	B1 B2 C	
1 à 2 bâtiments	300 €	300 €	250€	
3 à 5 bâtiments	400€	400€	350€	
6 à 9 bâtiments	500€	450€	400€	
10 bâtiments et plus	Sur devis	Sur devis	Sur devis	

La note d'opportunité est gratuite si la commune réalise le projet avec le Te61.



Vous possédez un terrain dégagé, relativement plat de type friche industrielle, classé en zone industrielle ou pour lequel aucune autre activité n'est envisageable?

Transformez-le en une centrale solaire au sol, qui constituera un usage d'utilité publique et une production locale d'énergie.













L'article 40 de la loi APER de mars 2023 rend obligatoire l'implantation de panneaux photovoltaïques en ombrières sur les nouveaux parcs de stationnement extérieurs et ceux existants :

1er juillet 2023 pour toute nouvelle autorisation d'urbanisme

1<sup>er</sup> juillet 2026 pour les parkings de plus de 10 000 m<sup>2</sup>

1er juillet 2028 pour les parkings de plus de 1 500 m²

Le syndicat propose aux collectivités d'étudier les projets à partir de 500 m<sup>2</sup> d'ombrières (exemple : couverture de parking, de boulodrome, terrain de tennis, multisports...)



Maison des entreprises à Saint-Hilaire-le-Châtel (réalisation Te61)

Pour les toitures des bâtiments neufs et rénovation de bâtiments : les nouvelles constructions ainsi que les extensions et rénovations lourdes de plus de 500 m² au sol sont concernés par l'obligation d'installation de panneaux photovoltaïques avec un taux de converture minimal de :



30 % à partir du 1er juillet 2023

40 % à partir du 1er juillet 2026

50 % à partir du 1er juillet 2027







Hélène Tesson

Un agent dédié pour vous accompagner et vous guider dans le développement de projets photovoltaïques et éoliens (selon les territoires).

Mis en place et cofinancé par l'ADEME, l'Agence de la Transition Écologique, le dispositif « les Générateurs » est porté en Normandie par les syndicats d'énergie du Teritoire d'Énergie Normandie (TEN). Des conseillers spécialisés dans les énergies renouvelables (éolien, photovoltaïque) sont intégrés aux équipes des syndicats membres du TEN. Leur mission : accompagner les collectivités dans le développement de projets liés aux énergies renouvelables.

Quelque soit la puissance du projet, les Générateurs fournissent un appui technique, juridique et financier, permettant d'informer les élus dans la phase d'émergence d'un projet. Ils agissent en toute neutralité pour rassurer les populations et défendre les intérêts des territoires.

Ce dispositif est particulièrement précieux pour les collectivités qui ne disposent pas de service technique.

# La prestation « CEP »

# 1. Conseil en Énergie Partagé (CEP)

Les collectivités peuvent faire appel au Te61 pour auditer un ou plusieurs de leurs bâtiments publics. Le conseiller réalise un bilan énergétique et définit les objectifs et les priorités. Il propose des solutions concrètes pour réduire les dépenses en maîtrisant les consommations et en limitant l'impact environnemental de vos bâtiments. La mission se fait sur une durée d'un an. Le rapport final remis permet à la collectivité d'être éligible aux subventions de DSIL et DFTR notamment.



Audit énergétique







Réalisation du bilan énergétique

Présentation des résultats et des préconisations aux élus

#### Analyse énergétique du patrimoine

#### Analyse technique du patrimoine

- Visite sur site pour relevé et état des lieux des équipements énergétiques

#### Subvention et financement des travaux

Le CEP, une mission réalisée avec le soutien financier de l'ADEME







#### Prestation complémentaire de Simulations Thermiques Dynamiques (STD)

Aujourd'hui, le Territoire d'Énergie Orne propose à ses adhérents la possibilité de créer une Simulation Thermique Dynamique (STD). Cette étude complémentaire vient renforcer le bilan initial du CEP et permet d'obtenir les données obligatoires pour prétendre à un certain nombre d'aides financières en lien avec le décret tertiaire.

Les agents du Te61 sont formés à l'utilisation d'un logiciel professionnel certifié qui offre de nombreuses possibilités de calculs de données (analyse du confort et des déperditions thermiques, modélisation 3D, calcul du dimensionnement d'un moyen de chauffage, cycle de vie d'un bâtiment...).



Exemple de modélisation de la mairie de Bagnoles de l'Orne Normandie analyse du confort thermique du bâtiment.



- Permet de quantifier les gains énergétiques des travaux prévisionnels.
- Pour la constitution de certains dossiers de demandes d'aides financières notamment le Fonds vert.
- 🗴 Les données issues de la STD sont des outils techniques privilégiés permettant de déposer des dossiers dans le cadre du décret tertiaire.



#### Offre tarifaire prestations CEP et simulation thermique dynamique EPCI et collectivités.

<b>Conseil en énergie</b> sur une duré		Optionnel : Simulation Thermique Dynamique (STD) (complémentaire au CEP)	Coût global CEP + option STD
Montant total de la prestation	3 000 €	1 000 € (base minimum)	4 000 €
Participation du Te61	<b>2</b> 80%	<b>2</b> 30 %	<b>67.5</b> %
Reste à charge de la collectivité coût par bâtiment	600 € HT / bâtiment / an	700 € HT / bâtiment / an	1 300 € HT / bâtiment / an

STD : prestation limitée aux bâtiments et fonctionnalités standards. Pour des bâtiments spécifiques, une convention et un devis seront proposés.

## 2. « L'Économe de flux »

Son rôle ? Faire la chasse au gaspillage sur le long terme!

Depuis 2021, le Territoire d'Énergie Orne propose, en mutualisant les moyens, un service « d'économe de flux » pour les collectivités et les EPCI désireuses de mettre en place une gestion des fluides énergétiques sur le long terme.



Le saviez-vous?

le cadre des programmes ACTEE (Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Energétique) portés par la FNCCR (Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies) sous conditions d'éligibilité.





# CONSEIL EN ÉNERGIE PARTAGÉ / ÉCONOME DE FLUX OUELLES DIFFÉRENCES ?



La mission d'économe de flux se déroule sur une plus longue durée que le conseil en énergie partagé, ce qui permet une analyse et un suivi énergétique du patrimoine plus poussé.

Pendant trois ans, l'économe de flux a pour mission de faire la chasse au gaspillage en examinant les dépenses énergétiques de la collectivité (bâtiments, véhicules, éclairage public, contrats d'électricité, unités de production d'énergies renouvelables, etc). L'objectif est de mettre à disposition des outils d'aide à la décision pour permettre aux collectivités de développer des projets de rénovation des bâtiments publics et recourir aux énergies renouvelables lorsque cela est possible.

Si votre collectivité (commune ou EPCI) est intéressée par la mission d'économe de flux, n'hésitez pas à vous rapprocher du syndicat.



# GROUPEMENT D'ACHATS D'ÉNERGIES Le Te61 accompagne les adhérents.



#### Groupement d'achat d'électricité du Te61

Ouvert aux communes, intercommunalités, groupement de communes, autres établissements publics.

#### TARIFS POUR LES MEMBRES

Énergies	Forfait annuel
- de 10 PDL	170€
Entre 11 et 100 PDL	340€
+ de 100 PDL	510€

\* PDL = Point de livraison

Le Te61 n'intervient pas pour la gestion courante des contrats (facturation, ouverture / fermeture de PDL...) entre la collectivité et le fournisseur.

#### MARCHÉ EN COURS 2023 - 2025 (ÉLECTRICITÉ)

Le marché actuel, d'une durée de 3 ans, a débuté en janvier 2023 et se terminera en décembre 2025.



#### CALENDRIER DU NOUVEAU MARCHÉ ÉLECTRICITÉ 2026 - 2029



Novembre

Sélection d'un AMO pour l'accompagnement du nouveau marché.

Fin de la collecte (30/11/2024) des données pour préparer l'accord cadre.

Préparation du périmètre et engagement des membres pour ce marché.



Lancement appel d'offres accord cadre 2026-2029.

2025

Réunion d'information pour présenter aux membres le nouveau fournisseur et la grille de prix.

2026

# Les dispositifs mis en place par le syndicat

- Un accès facilité au marché d'achat groupé : le syndicat a ouvert son marché à ses membres, leur permettant de bénéficier d'une meilleure compétitivité sur leurs contrats d'énergie.
- Réunions d'information annuelles : une rencontre annuelle permet de faire le point sur l'évolution des marchés et les stratégies à adopter.
- Mise en place de pénalités : afin de protéger les intérêts de ses adhérents, des pénalités seront appliquées en cas d'écarts contractuels.

- Aides à l'obtention des dispositifs d'État : les adhérents ont été accompagnés dans la compréhension et l'obtention des aides gouvernementales, comme le bouclier tarifaire, pour amortir l'impact des hausses.
- Gestion de la relation fournisseur : le Te61 a épaulé ses adhérents dans leurs échanges avec les fournisseurs.



Le groupement d'achat du gaz est établi à l'échelle régionale. Il est coordonné par le SDEC Énergie (Syndicat Départemental d'Énergie du Calvados), le Te61 assurant le relai auprès des 26 membres de l'Orne.



Votre contact: Maryline Verdière maryline.verdiere@te61.fr



# UN FORMULAIRE EN LIGNE POUR NOUS SIGNALER VOS PROIETS D'ÉNERGIES RENOUVELABLES

Votre collectivité a un projet d'énergie renouvelable et vous souhaitez savoir si le Te61 peut vous accompagner?

Désormais un formulaire est à votre disposition pour renseigner votre projet en quelques clics.

www.te61.fr « Un projet d'énergie renouvelable ? Dites-le nous »

# FAITES DES ÉCONOMIES GRÂCE AUX CERTIFICATS D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIES « CEE »

Lorsque vous souhaitez réaliser des travaux d'économies d'énergie pour votre collectivité (isolation, chauffage, ventilation, éclairage...) vous pouvez percevoir des primes pouvant couvrir de 3 % à 40 % du coût des travaux grâce aux « CEE ». Afin de faciliter l'accès de ces primes aux collectivités, le Territoire d'Énergie Orne, en partenariat avec le Conseil départemental de l'Orne, a mis en place une plateforme de comparaison.

Ces primes varient selon les fournisseurs d'énergie, c'est pourquoi les comparer devient vite compliqué!







https://prime-energie.orne.fr





# LE SHOWROOM DE L'ÉNERGIE

Un espace unique pour comprendre la transition énergétique

Situé dans la Maison de l'énergie à Valframbert, le showroom a pour objectif d'informer et de sensibiliser scolaires et élus à la transition énergétique.

Expositions, conférences, réunions, assemblées... le showroom est un espace entièrement modulable.

Les expositions se veulent ludo-éducatives pour appréhender le concept de transition énergétique, à l'aide de maquettes, de jeux et de simulateurs.



Les visites sont ouvertes aux scolaires à partir du CM1, aux groupes et aux élus, sur réservation. La visite est gratuite et guidée par une animatrice avec des jeux, ateliers et quizz.

Une moyenne de 5/5 sur les visites!



L'EXPOSITION DU MOMENT

# 66 Le mix énergétique dans l'Orne et en Normandie >>

Votre contact: Camille Dubois camille.dubois@te61.fr

Le Territoire d'Énergie Orne vous propose une expérience immersive pour comprendre, de façon concrète, le mix énergétique Made in Normandie\*.



HYDROGÈNE



MÉTHANISATION







**INFOS' PRATIQUES** 

L'exposition est ouverte aux scolaires, élus, associations, entreprises sur réservation obligatoire.

La visite est gratuite et guidée par notre animatrice Durée: 1H30 / 2H sur place (modulable selon les attentes et les besoins)

# **VOS INTERLOCUTEURS**

Vos élus sur le terrain.



**PRÉSIDENT** Philippe AUVRAY

# Les vice-Présidents



Charles **HAUTON** secteur 4 et 6



Philippe CHALLIER secteur 7 et 9



Michel BELLENGER secteur 2 et 12



Amale EL KHALEDI secteur 5 et 8



Jérôme LARCHEVÊQUE secteur 1 et 3



Daniel **BIGEON** secteur 10 et 11



Benoît **RAULT** communes urbaines

#### Les coordinateurs



Françoise **REIG-HAMELIN** secteur 1



Valérie CHESNEL secteur 2



Jean LECLERC secteur 3



Michel COUSIN secteur 4



Marc CARRÉ secteur 9



Henri LEROUX secteur 10



Gérard FOURRÉ secteur 11



lean-Louis MARIE secteur 12



Marc QUÉROLLE secteur 5



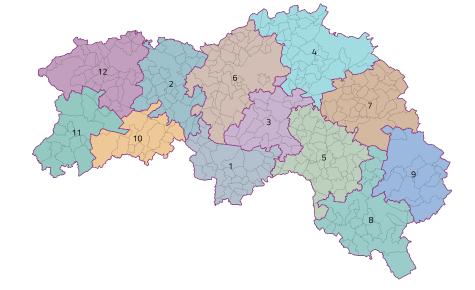
Jean-Pierre MARTIN secteur 6



Frédéric HARDY secteur 7



Nicolas BOUCHÉ secteur 8



#### **ADMINISTRATIF**



Secrétaire générale / responsable pôle administratif Christine THUILLIEZ christine.thuilliez@te61.fr



Assistante de direction Lucile CHÉRON lucile.cheron@te61.fr



Accueil - Secrétariat alexandre.cahagne@te61.fr alexandre.cahagne@te61.fr



Juriste Louis AVICE louis.avice@te61.fr



Ressources humaines Laureen VANDEVYVERE THUILLIEZ laureen.vandevyvere-thuilliez@te61.fr



Informatique - réseaux Dody LUMINGU dody.lumingu@te61.fr



Informatique - programmation Rémy VISSYRIAS remy.vissyrias@te61.fr



Agent d'entretien Gladys BONNEFOND



Responsable pôle comptabilité Isabelle THIERRY isabelle.thierry@te61.fr



Gestionnaire comptabilité Mélina HUET melina.huet@te61.fr



Assistante comptabilité Elisabeth DUHERON elisabeth.duheron@te61.fr

#### **TECHNIQUE**



Directeur pôle technique et transition énergétique Cédric THOMAS cedric.thomas@te61.fr



Secrétariat Elisabeth DUHERON elisabeth.duheron@te61.fr Secteurs 1.2.10.11.12



Sylvie GANDIN sylvie.gandin@te61.fr Secteurs 3 4 5 6 7 8 9



Radars pédagogiques Damien DANGUY damien.danguy@te61.fr Secteur 5



Chargés d'affaires

aj.allanic@te61.fr

Guillaume THEUDE

Guillaume DELERY

Secteurs 3.4.6

Secteurs 7.8.9

guillaume.theude@te61.fr

guillaume.delery@te61.fr

André-Jacques ALLANIC



L'ÉOUIPE

Chargé d'affaires gaz Tom BESNIER tom.besnier@te61.fr



Responsable SIG Dyhia TALEB dyhia.taleb@te61.fr



Technicien.nes SIG



Maylis TIREAU maylis.tireau@te61.fr



Gaël DESCHAMPS gael.deschamps@te61.fr

#### ÉCLAIRAGE PUBLIC



Responsable pôle éclairage public Stéphane BÊLAND stephane.beland@te61.fr



Chargé d'affaires David MAILLARD david.maillard@te61.fr



Secrétariat Catherine JOURDAINNE catherine.jourdainne@te61.fr

#### COMMUNICATION



Responsable pôle communication Julie BOISGONTIER communication@te61.fr



Chargée de communication Camille DUBOIS camille.dubois@te61.fr



Régisseur showroom Nicolas DUPONT-BLOCH nicolas.dupont-bloch@te61.fr

# TRANSITION ÉNERGÉTIQUE



Secrétariat - achats d'énergies Maryline VERDIÈRE accueil-energie@te61.fr



Ingénieur bois-énergie David DURAND david.durand@te61.fr



Ingénieure photovoltaïque Hélène TESSON helene.tesson@te61.fr



Pôle maîtrise de l'énergie Responsable Nicolas THUILLIER nicolas.thuillier@te61.fr



Conseiller en énergies Richard BOUDOU richard.boudou@te61.fr



eric.lecaplain@te61.fr



# 2025

		JANVIER	
M	1	Jour de l'An	
J	2	Basile	
V	3	Geneviève	
S	4	Odilon	
D	5	Épiphanie	
L	6	Mélaine	02
M	7	Raymond	
M	8	Lucien	
J	9	Alix	
V	10	Guillaume	
S	11	Pauline	
D	12	Tatiana	
L	13	Yvette	03
M	14	Nina	
M	15		
J	16	Marcel	
V	17	Roseline	
S	18	Prisca	
D	19		
L	20	Sébastien	04
M	21	Agnès	
M	22	Vincent	
J	23	Barnard	
V	24	Fr. de Sales	
S	25	Conv. S. Paul	
D	26		
L	27	Angèle	05
M	28	Th. d'Aquin	
M	29	Gildas	
J	30		
V	31	Marcelle	

		FÉVRIER	
S	1	Ella	
D	2	Présentation	
L	3	Blaise	(
M	4	Véronique	
M	5	Agathe	
	6	Gaston	
V	7	Eugénie	
S	8	Jacqueline	
D	9	Appoline	
L	10	Arnaud	07
M	11	ND. Lourdes	
M		Félix	
J		Béatrice	
V		Valentin	
S		Claude	
D		Julienne	
L		Alexis	80
M	18	Carême	
M	19	Gabin	
J		Aimée	
V		Damien	
S		Isabelle	
D		Lazare	
L		Modeste	09
M		Roméo	
M		Nestor	
J		Honorine	
V	28	Romain	

		MARS
S	1	
D	2	
L		Guénolé 10
M	4	Mardi gras
M	5	Olive
J		Colette
		Félicité
		Jean de Dieu
D		Carême
L	10	Vivien 11
M		Rosine
M		Justine
J		Rodrigue
		Mathilde
S		Louise
D		Bénédicte
L		Patrice 12
Μ	18	Cyrille
M		Joseph
J	20	PRINTEMPS
V	21	Clémence
S	22	Léa
D	23	Victorien
L	24	Cath.de Suè. 13
		Humbert
M	26	Larissa
J	27	Habib
V	28	Gontran
S		Glawdis
D		Amédée @ +1h
L	31	Benjamin 14

L M M

AVRIL					MAI				
						Ţ			
		Hugues			J	1	Fête du Travail		
		Sandrine			V	2	Boris		
	3	Richard			S		Phil., Jacq.		
		Isidore			D	4	Sylvain		
		Irène				5	Judith	19	
		Marcellin	15		M		Prudence		
		Jean-Baptiste	15		M		Gisèle		
	8	Julie			J	8			
	9	Gautier		- 1	V	9	Pacôme		
		Fulbert			S		Solange		
		Stanislas			D		Estelle		
		Jules			L	12		20	
		Ida			M	13			
			16		M	14			
		Paterne			J	15			
		Benoît-Joseph			V	16	Honoré		
		Anicet			S	17	Pascal		
		Parfait					Éric		
		Emma			L	19		2	
		Pâques			M	20			
	21	L. Pâques	17			21			
		Alexandre			J	22			
		Georges			V	23	Didier		
	24	Fidèle		. 1	S				
		Marc			D	25			
	26	Alida			L	26	Bérenger	22	
		Zita			M		Augustin		
		Valérie	18		M	28	Germain		
	29	Cath. de Si.			J	29	Ascension		
	30	Robert			V	30			
					S	31	Visitation		

D 1 Justin L 2 Blandine 2 M 3 Kévin M 4 Clotilde J 5 Igor V 6 Norbert 5 7 Gilbert D 8 Pentecôte L 9 L. de Pentecôte L 9 L. de Pentecôte J 12 Guy V 13 Antoine de P. 5 14 Élisée D 15 Fêtes des Pères L 16 Aurélien 2 M 17 Hervé M 18 Léonce J 19 Romuald V 20 Silvère S 21 Été D 22 Alban L 23 Audrey 2 M 24 Jean-Bapt. M 24 Pean-Bapt.	
L 2 Blandine 2 M 3 Kévin M 4 Clotilde J 5 Igor V 6 Norbert D 8 Pentecôte L 9 L de Pentecôte L 10 Landry M 11 Barnabé J 12 Guy V 13 Antoine de P. S 14 Élisée D 15 Fêtes des Pères L 16 Aurélien 2 M 17 Hervé M 18 Léonce J 19 Romuald V 20 Silvère S 21 Été D 22 Alban L 23 Audrey 2 M 24 Jean-Bapt. M 24 Jean-Bapt.	
M 3 Kévin M 4 Clotilde J 5 Igor V 6 Norbert 5 7 Gilbert D 8 Pentecôte L 9 L. de Pentecôte L 10 Landry M 11 Barnabé J 12 Guy V 13 Antoine de P. 5 14 Élisée D 15 Fêtes des Pères L 16 Aurélien D 17 Hervé M 18 Léonce J 19 Romuald V 20 Silvère S 21 Été D 22 Alban L 23 Audrey D 24 Jean-Bapt. M 24 Jean-Bapt. M 25 Prosper	
M 4 Clotilde J 5 Igor V 6 Norbert 5 7 Gilbert D 8 Pentecôte L 9 L de Pentecôte 2 M 10 Landry M 11 Barnabé J 12 Guy V 13 Antoine de P. S 14 Élisée D 15 Fêtes des Pères L 16 Aurélien 2 M 17 Hervé M 18 Léonce J 19 Romuald V 20 Silvère S 21 Été D 22 Alban L 23 Audrey 2 M 24 Jean-Bapt. M 25 Prosper	3
5   gor	
5   gor	
5         7         Gilbert           D         8         Pentecôte         2           9         L de Pentecôte         2           M         10         Landry           M         11         Barnabé           J         12         Guy           V         13         Antoine de P.           S         14         Élisée           D         15         Fêtes des Pères           L         16         Aurélien         2           M         17         Hervé         2           M         18         Léonce         J           J         19         Romuald         V         20         Silvère           S         21         Été         D         22         Alban           L         23         Audrey         2         M         24         Jean-Bapt.           M         25         Prosper         Augresser         Prosper         P	
D 8 Pentecôte L 9 L de Pentecôte 2 M 10 Landry M 11 Barnabé J 12 Guy V 13 Antoine de P. S 14 Élisée D 15 Fêtes des Pères L 16 Aurélien 2 M 17 Hervé M 18 Léonce J 19 Romuald V 20 Silvère S 21 Été D 22 Alban L 23 Audrey 2 M 24 Jean-Bapt. M 25 Prosper	
L 9 L de Pentecôte 2 M 10 Landry M 11 Barnabé J 12 Guy V 13 Antoine de P. 5 14 Élisée D 15 Fêtes des Pères L 16 Aurélien 2 M 17 Hervé M 18 Léonce J 19 Romuald V 20 Silvère 5 21 Été D 22 Alban L 23 Audrey 2 M 24 Jean-Bapt. M 25 Prosper	
M 10 Landry M 11 Barnabé J 12 Guy V 13 Antoine de P. S 14 Élisée D 15 Fêtes des Pères L 16 Aurélien 2 M 17 Hervé M 18 Léonce J 19 Romuald V 20 Silvère S 21 Été D 22 Alban L 23 Audrey 2 M 24 Jean-Bapt. M 25 Prosper	
M 11 Barnabé J 12 Guy V 13 Antoine de P. S 14 Élisée D 15 Fêtes des Pères L 16 Aurélien 2 M 17 Hervé M 18 Léonce J 19 Romuald V 20 Silvère S 21 Été D 22 Alban L 23 Audrey 2 M 24 Jean-Bapt. M 25 Prosper	4
J 12 Guy V 13 Antoine de P. 5 14 Élisée D 15 Fêtes des Pères L 16 Aurélien 2 M 17 Hervé M 18 Léonce J 19 Romuald V 20 Silvère 5 21 Été D 22 Alban L 23 Audrey 2 M 24 Jean-Bapt. M 25 Prosper	
V 13 Antoine de P. 5 14 Élisée D 15 Fêtes des Pères L 16 Aurélien 2 M 17 Hervé M 18 Léonce J 19 Romuald V 20 Silvère 5 21 Été D 22 Alban L 23 Audrey 2 M 24 Jean-Bapt. M 25 Prosper	
5 14 Élisée D 15 Fêtes des Pères L 16 Aurélien 2 M 17 Hervé M 18 Léonce J 19 Romuald V 20 Silvère S 21 Été D 22 Alban L 23 Audrey 2 M 24 Jean-Bapt. M 25 Prosper	
D         15         Fêtes des Pères           L         16         Aurélien         2           M         17         Hervé           M         18         Léonce           J         19         Romuald           V         20         Silvère           S         21         Été           D         22         Alban           L         23         Audrey         2           M         24         Jean-Bapt.           M         25         Prosper	
L 16 Aurélien 2 M 17 Hervé M 18 Léonce J 19 Romuald V 20 Silvère 5 21 Été D 22 Alban L 23 Audrey 2 M 24 Jean-Bapt. M 25 Prosper	
M 17 Hervé M 18 Léonce J 19 Romuald V 20 Silvère S 21 Été D 22 Alban L 23 Audrey 2 M 24 Jean-Bapt. M 25 Prosper	
M 18 Léonce J 19 Romuald V 20 Silvère S 21 Été D 22 Alban L 23 Audrey 2 M 24 Jean-Bapt. M 25 Prosper	5
J 19 Romuald V 20 Silvère 5 21 Été D 22 Alban L 23 Audrey 2 M 24 Jean-Bapt. M 25 Prosper	
J 19 Romuald V 20 Silvère 5 21 Été D 22 Alban L 23 Audrey 2 M 24 Jean-Bapt. M 25 Prosper	
V 20 Silvère 5 21 Été D 22 Alban L 23 Audrey 2 M 24 Jean-Bapt. M 25 Prosper	
L 23 Audrey 2 M 24 Jean-Bapt. M 25 Prosper	
L 23 Audrey 2 M 24 Jean-Bapt. M 25 Prosper	
L 23 Audrey 2 M 24 Jean-Bapt. M 25 Prosper	
M 24 Jean-Bapt. M 25 Prosper	6
M 25 Prosper	
J 26 Anthelme	
V 27 Fernand S 28 Irénée	
S 28 Irénée	
D 29 Pierre-Paul	
L 30 Martial 2	7

		JUILLET
M	1	Thierry
M	2	Martinien
J	3	Thomas
V	4	Florent
	5	Antoine
S D	6	Mariette
L	7	Raoul 28
	8	Thibault
M	9	Amandine
J	10	
V	11	Benoît
S	12	Olivier
D	13	Henri, Joël
L		Fête Nationale 29
M	15	Donald
M	16	N-D Mt-Carmel
J	17	Charlotte
V	18	Frédéric
S	19	Arsène
D	20	Marina
L	21	Victor 30
M	22	Marie Madeleine
M	23	
J	24	
V	25	Jacques
S	26	Anne, Joachim
D	27	Nathalie
L	28	Samson 31
M	29	Marthe
M	30	Juliette
J	31	Ignace de L.

AOUT					
V 1	Alphonse				
S 2	Julien Eymard				
	Lydie				
	JM. Vianney 32				
M 5					
M 6	Transfiguration				
J 7	Gaétan				
V 8	Dominique				
5 9					
	Laurent				
	Claire 33				
	Clarisse				
	Hippolyte				
	Évrard				
	Assomption				
	Armel				
	Hyacinthe				
	Hélène 34				
	Jean-Eudes				
	Bernard				
	Christophe				
	Fabrice				
	Rose de Lima				
	Barthélemy				
	Louis 35				
	Natacha				
	Monique				
	Augustin				
V 29	Sabine				
S 30	Fiacre				
D 31	Aristide				

SEPTEMBRE		OCTOBRE
L 1 Gilles	36	M 1 Thérèse
M 2 Ingrid		J 2 Léger
M 3 Grégoire		V 3 Gérard
J 4 Rosalie		S 4 Fr. d'Assise
V 5 Raïssa		D 5 Fleur
S 6 Bertrand		L 6 Bruno 41
D 7 Reine		M 7 Serge
	37	M 8 Pélagie
M 9 Alain		J 9 Denis
M 10 Inès		V 10 Ghislain
J 11 Adelphe		S 11 Firmin
V 12 Apollinaire		D 12 Wilfried
S 13 Aimé		L 13 Géraud 42
D 14 La Croix		M 14 Juste
	38	M 15 Thérèse d'Avila
M 16 Edith		J 16 Edwige
M 17 Renaud		V 17 Baudoin
J 18 Nadège		S 18 Luc
V 19 Emilie		D 19 René
S 20 Davy		L 20 Adeline 43
D 21 Matthieu		M 21 Céline
	39	M 22 Elodie
M 23 Constant		J 23 Jean de C.
M 24 Thècle		V 24 Florentin
J 25 Hermann		S 25 Crépin
V 26 Côme, Damien		D 26 Dimitri © -1h
S 27 Vinc. de P.		L 27 Emeline 44
D 28 Venceslas		M 28 Jude
	40	M 29 Narcisse
M 30 Jérôme		J 30 Bienvenue
		V 31 Quentin

	_	IOVEMBRE		
S	1	Toussaint	П	
D	2	Défunts		
		Hubert	45	
M	4	Charles		
M	5	Svlvie		
J	6	Bertille		
V	7	Carine		
		Geoffroy		
	9	Théodore		
L		Léon	46	
M	11	Armistice 1918		
M		Christian		
J		Brice		
		Sidoine		
		Albert		
		Marguerite		
		Elisabeth	47	
		Aude		
M	19	Tanguy		
J		Edmond		
V		Prés.Marie		
S		Cécile		
D		Clément		
L		Flora	48	
		Cath. L		
M	26	Delphine		
J		Séverin		
V		Jacq. de la M.		
S	29	Saturnin		
D	30	André		

	L	DÉCEMBRE	
L	1	Florence	4
M	2	Viviane	
M	3	Fr. Xavier	
J	4	Barbara	
V	5	Gérald	
S	5 6	Nicolas	
D	7	Ambroise	
L	8	Elfried	5
M	9	Imm. Concept.	
M	10	Romaric	
J	11	Daniel	
V	12	Corentin	
S	13	Lucie	
D	14	Odile	
L	15	Ninon	5
M	16	Alice	
M	17	Gaël	
J	18	Gatien	
V	19	Urbain	
S	20		
D	21		
L		Fr. Xavière	52
M	23	Armand	
M	24	Adèle	
J	25	Noël	
V	26		
S	27		
D	28		
L	29		
M	30		
M	31	Sylvestre	

Zone A: Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers

Zone B: Aix, Marseille, Amiens, Caen, Lille, Nancy, Metz, Nantes, Nice, Orléans, Tours, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg

Zone C : Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles



